



COMMUNE NOUVELLE

Donzère - Les Granges-Gontardes



CONSULTATION

LE DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

Déjà plus de 800 communes nouvelles créées
en France dont 5 en Drôme,
Dites « oui » à la commune nouvelle !

« Chères Donzéroises, Chers Donzérois,

La commune nouvelle permettra à nos 6 700 habitants de bénéficier du même niveau de service sur la base de mêmes tarifs sans impact pour les Donzérois tant sur les services apportés que sur la fiscalité.

Au contraire, la commune nouvelle pérennisera les recettes de l'État dans le budget de la collectivité.

L'union de nos deux communes renforcera l'attractivité de nos identités et dynamisera la richesse culturelle de nos deux territoires.

De plus, les relations avec nos partenaires (État, Région, Département, Intercommunalité,...) seront renforcées. »

Marie FERNANDEZ
Maire de Donzère

« Chères Gontardiennes, Chers Gontardiens,

Ma motivation forte, partagée par la totalité de l'équipe municipale, s'appuie sur le constat d'un quotidien où il est de plus en plus difficile de répondre aux besoins des Gontardiens et de maintenir un service public de qualité.

L'expertise technique, administrative et les contraintes juridiques nous ont amenés, depuis quelques mois, à réfléchir à un avenir qui redonnera du dynamisme et de l'efficacité à notre action quotidienne pour les Gontardiens en développant des services de proximité tout en maintenant la spécificité et l'histoire de notre village... »

Hélène MOULY
Maire de Les Granges-Gontardes

CONCRÈTEMENT, QUELS IMPACTS DANS VOTRE QUOTIDIEN DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2025 ?

- **Les identités donzéroise et gontardienne sont conservées** : adresse, code postal, panneaux d'entrées d'agglomération
- L'état-civil est conservé dans les deux communes (mariages, naissances, décès...)
- **Un prix du repas de cantine unifié** : 3,10 € (ou 2,95 € avec les bons CAF), tarif école de musique,...
- **La gestion de l'eau et le coût ne changeront pas** avant le transfert à la CCDSP
- **Les services municipaux de terrain resteront** principalement sur leur commune d'origine
- Tous les services et **leurs horaires seront conservés** sur site
- **Chaque association sera maintenue** sur chaque territoire : bibliothèque, comité des fêtes, ACCA...





DES SERVICES DE QUALITÉ, PRÉSERVÉS ET DÉVELOPPÉS POUR TOUS

- Des services dimensionnés pour accueillir les Donzérois et les Gontardiens
- Une capacité d'accueil des jeunes enfants (0-3 ans) accrue
- Développement de l'aide à l'implantation d'un médecin sur les deux communes
- Toutes les écoles maintenues
- Des services pour personnes âgées ou isolées (transport à la demande, ramassage des encombrants, navettes, etc.)
- Fonctionnement actuel et aides aux associations préservés
- Des équipements communaux (sportifs...) partagés
- La Mairie annexe maintenue à Les Granges-Gontardes
- Le bureau de poste et l'agence postale maintenus
- La Police municipale mise en commun pour les deux communes



UNE SITUATION FINANCIÈRE À LA HAUTEUR DES ENJEUX DE DEMAIN

- Garantie pérenne de la dotation de fonctionnement versée par l'État
- Une aide exceptionnelle de l'état de 100 000 € / an pendant 3 ans pour nous aider à la fusion
- Garantie de réalisation des projets engagés par les communes
- Harmonisation sur 12 ans de la taxe sur le foncier bâti sur le taux moyen de 29,49%
- Renforcement de la représentation de la commune nouvelle vis-à-vis des partenaires (État, Région, Département, CCDSP)

UNE PROXIMITÉ MAINTENUE

- Jusqu'à la fin du mandat (mars 2026), le nouveau conseil municipal se réunira avec l'ensemble des élus des deux conseils municipaux
- Un Maire délégué sera désigné. Il sera l'interlocuteur privilégié de la commune déléguée et aura des prérogatives particulières.
- Pour le prochain mandat, le nombre de conseillers municipaux sera de 33 avec 9 adjoints + maire délégué
- Pour le mandat suivant, retour à 29 conseillers municipaux et 8 adjoints + maire délégué



DIMANCHE 13 OCTOBRE CONSULTATION DE LA POPULATION

Rendez-vous de 8 h à 18 h
dans vos bureaux de votes communaux

Pour Donzère, en Salle du Conseil.
Pour Les Granges-Gontardes, en Mairie.

PLUS D'INFORMATIONS SUR : WWW.DONZERE.FR OU WWW.LES-GRANGES-GONTARDES.FR

